



L'amélioration de l'habitat, conseil technique et aide financière

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS OU BAILLEURS PRIVÉS, QUELS TRAVAUX ACCOMPAGNÉS ? QUELLES AIDES MOBILISÉES ?

- Des factures d'énergie à diminuer ? Et si des travaux de **rénovation thermique** étaient engagés ?
- Le maintien à domicile ? Et si c'était possible avec l'**adaptation** des logements ?
- Un habitat **dégradé ou insalubre** à rénover ? Et si on assurait à tous la qualité des logements ?
- Des logements vacants ou de lourdes rénovations ? Et si des **logements locatifs** étaient créés ou mis aux **normes de décence** ?



En tant que **Mon Accompagnateur Rénov (MAR')**, la CCMM vous accompagne pour le montage du dossier et du plan de financement (aides selon ressources). La CCMM réalise une visite technique **neutre et gratuite** pour préparer un projet performant.

Prenez contact avec : Service habitat - reconnu MAR'
permanences téléphoniques au 03 54 95 65 84 les lundi et jeudi matins
service-habitat@cc-mosellemadon.fr

Communauté de communes Moselle et Madon
712 rue Nicolas Cugnot - 54230 NEUVES-MAISONS

+ infos sur
www.cc-mosellemadon.fr

